

SÉANCE ORDINAIRE

DATE : Mardi, le 18 décembre 2012
HEURE : 19 h 30
LIEU : Centre administratif de la MRC

Sont présents :

MM.	Donald Badger, maire de	Bolton-Ouest
	Martin Bellefroid, maire de	Pike-River
	Jean-Charles Bissonnette, maire d'	Abercorn
	Gilles Decelles, maire de la	ville de Lac-Brome
	Jean-Guy Demers, maire de la	ville de Dunham
	Claude Dubois, maire de la	ville de Bedford
	Jacques Ducharme, maire de	Frelighsburg
	Roger Noiseux, représentant de la	ville de Farnham
	Steven Neil, maire de	Brigham
	Pierre Pelland, maire de la	ville de Sutton
	Réal Pelletier, maire de	St-Armand
	Yvon Pépin, représentant de	Cowansville
	Laurent Phoenix, maire de	Ste-Sabine
Mme	Pauline Quinlan, mairesse de la	ville de Bromont
Mme	Sylvie Raymond, mairesse du	village d'East-Farnham
	Gilles Rioux, maire de	Stanbridge Station
	Albert Santerre, maire de	Saint-Ignace-de-Stanbridge
	Tom Selby, maire du village de	Brome
Mme	Ginette Simard-Gendreau, mairesse de	Notre-Dame-de-Stanbridge
	Gilles St-Jean, maire du	canton de Bedford
	Greg Vaughan, maire de	Stanbridge East

Formant quorum sous la présidence d'Arthur Fauteux, préfet et maire de la ville de Cowansville et également présents, monsieur Robert Desmarais, directeur général et Me Vanessa Couillard, greffière, agissant aux présentes à titre de secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Première période de questions du public
3. Adoption des procès-verbaux du 20 et du 28 novembre 2012
4. Rapport du comité régional du Pacte rural du 13 décembre :
 - 4.1. Financement des projets régionaux
 - 4.2. Financement des projets locaux : centre; est et ouest
5. Rapport du comité du service de transport collectif et adapté du 4 décembre:
 - 5.1. Autorisation de conclure un contrat avec les transporteurs de taxis
 - 5.2. Autorisation de conclure un contrat avec IMAGI
6. Autorisation de procéder à l'impression des guides d'utilisateur
7. Rapport du comité consultatif d'aménagement du 10 décembre:
 - 7.1. Présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme PIIRL
 - 7.2. Certificat de conformité :
 - 7.2.1. Règlement 318-12 : Dunham (*zonage – C*)
 - 7.2.2. Règlement 2012-08-342 : Sainte-Sabine (*zonage – C*)
 - 7.2.3. Règlement 2012-09-343 : Sainte-Sabine (*plan urbanisme – C*)
 - 7.2.4. Règlement 2012-08-344 : Sainte-Sabine (*zonage – C*)
 - 7.2.5. Règlements 2012-09-345 (*lotissement – C*), 2012-09-346 (*construction – C*), 2012-09-347 (*permis et certificats – C*) : Sainte-Sabine
 - 7.3. Appui à la demande d'aliénation et d'utilisation à des fins autres qu'agricoles pour une partie du lot 111 (St-Armand) (dossier no 403559)
8. Nomination pour les travaux d'entretien du cours d'eau Bienvenu
9. Rapport du comité administratif du 4 décembre:
 - 9.1. Présidence des comités consultatifs du CLD pour 2013
 - 9.2. Procédure d'élection des comités de la MRC pour 2013
 - 9.3. Planification de la journée de mise à jour de la planification stratégique
 - 9.4. Information sur les données financières des municipalités
10. Virage-Rivages : distribution d'arbustes aux citoyens en mai 2013
11. Avis de motion – règlement établissant les quotes-parts 2013
12. Élections 2013 : nomination des officiers d'élection
13. Élection au poste de préfet

14. Nomination des membres du comité administratif
15. Nomination des maires au C.A. du CLD
16. Nomination des membres du comité consultatif d'aménagement
17. Nomination des maires du comité consultatif agricole
18. Nomination du président du comité consultatif agricole
19. Nomination des membres du comité de gestion des matières résiduelles
20. Nomination des membres du comité sur les carrières et sablières
21. Nomination des membres du comité des cours d'eau par secteur géographique
22. Nomination des membres du Bureau des délégués
23. Nomination des représentants sur l'organisme du bassin versant de la Baie Missisquoi
24. Nomination d'un représentant sur l'organisme du bassin versant de la rivière Yamaska
25. Nomination d'un représentant sur le Steering Committee du lac Champlain
26. Nomination des membres du comité régional de sécurité incendie
27. Nomination des membres du comité de sécurité publique
28. Nomination des membres du comité de transport adapté et collectif
29. Nomination des membres du comité de l'évaluation
30. Nomination des membres du comité Brome-Missisquoi en santé
31. Nomination des membres du comité relations avec les institutions publiques
32. Nomination d'un représentant au C.A. du comité d'investissement commun du CLD
33. Nomination de deux représentants au comité culturel du CLD
34. Nomination de deux représentants au comité agro-alimentaire du CLD
35. Nomination du représentant au comité touristique du CLD
36. Nomination du représentant au comité d'économie sociale du CLD
37. Nomination du représentant au Conseil d'administration de l'Agence forestière de la Montérégie
38. Nomination d'un représentant au C.A. de la CRÉ Montérégie Est
39. Opposition au projet de Loi 14 : Modification du statut bilingue de certaines municipalités
40. Demande d'un service d'urbanisme pour les municipalités locales
41. Souper annuel des maires à Bromont samedi le 19 janvier 2013 : présence et choix de menus
42. Calendrier des réunions des comités de la MRC pour le mois de janvier
43. Correspondance
44. Questions diverses 477-1212
45. Deuxième période de questions du public
46. Levée de la séance

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

477-1212

**IL EST PROPOSÉ PAR PAULINE QUINLAN
 APPUYÉ PAR SYLVIE RAYMOND
 ET RÉSOLU :**

D'adopter l'ordre du jour tel que proposé en laissant le sujet « Questions diverses » ouvert.

ADOPTÉ

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 20 ET 28 NOVEMBRE 2012

478-1212

**IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE DUBOIS
 APPUYÉ PAR YVON PÉPIN
 ET RÉSOLU :**

D'adopter les procès-verbaux des séances du 20 et du 28 novembre 2012 tels que rédigés.

ADOPTÉ

PACTE RURAL : FINANCEMENT DES PROJETS RÉGIONAUX

479-1212

CONSIDÉRANT que 19 projets ont été déposés au fonds régional;

CONSIDÉRANT que le montant total demandé est 489 713 \$;

CONSIDÉRANT que le montant disponible est 172 246 \$.

**IL EST PROPOSÉ PAR RÉAL PELLETIER
 APPUYÉ PAR SYLVIE RAYMOND
 ET RÉSOLU :**

De financer les projets suivants avec l'enveloppe régionale du Pacte rural :

Projets	Montant demandé	Montant recommandé
Piste cyclable- Bromont	50 000 \$	15 000 \$
BMX- Centre national de cyclisme	30 000 \$	15 000 \$
Promotion-GRAPP	3 033 \$	3 033 \$
Place aux jeunes- Carrefour jeunesse emploi des Cantons de l'Est	1 960 \$	1 960 \$
Stratégie eau- MRC	60 000 \$	36 373 \$
Étude d'impact économique- Société d'agriculture de Shefford	5 000 \$	5 000 \$
Tournée des Carrefours- CLD	25 000 \$	15 000 \$
Jeunesse- Sur la scène Davignon	12 460 \$	7 000 \$
Étude train de passagers Montérégie-Estrie	43 000 \$	30 000 \$
Art thérapie- Le Phare	14 580 \$	8 000 \$
Mentorat d'affaires- CLD	5 880 \$	5 880 \$
Ressource- Partenaires Brome-Missisquoi	27 000 \$	10 000 \$ *
Commun'école	13 000 \$	10 000 \$
Auberge Jeunesse « La Belle Verte » - Hameau Oasis de Dunham	20 000 \$	10 000 \$
TOTAL	310 913 \$	172 246 \$

* À réévaluer sur confirmation d'un montant additionnel attribué au projet par le programme R2 de la CRÉ Montérégie Est.

Et de ne pas financer les projets suivants:

- Le Bocal- Chroniques de villages
- VBM- Plan de promotion
- CLD de Brome-Missisquoi- projets du plan stratégique en développement durable
- Fondation du festival celtique de Montréal- festival international harmonies celtiques 2013
- Tournée des 20- École de la Tournée

ADOPTÉ

PACTE RURAL : FINANCEMENT DES PROJETS LOCAUX – SECTEUR DU CENTRE

480-1212

**IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-GUY DEMERS
APPUYÉ PAR JACQUES DUCHARMES
ET RÉSOLU :**

De financer les projets locaux suivants avec l'enveloppe du secteur centre du Pacte rural :

Promoteur	Projet	Montant demandé	Montant recommandé
Tourisme Arts Culture	Participation à l'année internationale de l'eau	11 375 \$	7 500 \$
École-o-Village	Le sentier des oiseaux	7 300 \$	3 225 \$
Vitalité Frelighsburg	Programme de loisirs	10 922	8 922 \$
Société d'histoire de Frelighsburg	Publications	4 266 \$	2 100 \$
Club des ornithologues de Brome-Missisquoi	Panneaux d'interprétation	5 650 \$	4 000 \$
Sur la scène d'Avignon	Équipements	3 010	1 500 \$
Comité sport et loisirs de Dunham	Dek hockey	21 216 \$	20 000 \$
Brigham	Jeux d'eau	30 000 \$	28 000 \$

East Farnham	sentier	12 600 \$	11 520 \$
East Farnham	Gazébo	3 480 \$	3 480 \$
Frelighsburg	Parc Goodhue	8 200 \$	8 200 \$
TOTAL		118 019 \$	98 447 \$

Et de ne pas financer :

- Le Cinéfil- Créations Falzar

ADOPTÉ

PACTE RURAL : FINANCEMENT DES PROJETS LOCAUX – SECTEUR DE L'EST

481-1212

**IL EST PROPOSÉ PAR GREG VAUGHAN
APPUYÉ PAR GINETTE SIMARD GENDREAU
ET RÉSOLU :**

De financer les projets locaux suivants avec l'enveloppe du secteur est du Pacte rural :

Promoteur	Projet	Montant demandé	Montant recommandé
Canard en fête	Canard en fête 2013	5 000 \$	2 800 \$
Wordfest	Wordfest 2013	4 500 \$	2 450 \$
Festival de films des Cantons-de-l'Est	Festival de films des Cantons-de-l'Est 2013	7 000 \$	4 200 \$
Renaissance lac Brome	Étude des affluents	5 000 \$	5 000 \$
Renaissance lac Brome (poisson)	Inventaire des poissons	3 395 \$	3 000 \$
Printemps meurtrier Knowlton	Printemps meurtrier Knowlton 2013	5 000 \$	3 500 \$
Knowlton Academy	Cuisine intergénérationnelle	7 905 \$	6 000 \$
École St-Édouard	Programme international	4 000 \$	4 000 \$
Bibliothèque Pettes	Livres électroniques	18 000 \$	9 173 \$
Salle communautaire Sutton	Toiture	8 495 \$	6 500 \$
Cœur du village	Nightcap	10 000 \$	7 500 \$
Corporation de développement économique de Sutton	Planification stratégique	10 000 \$	4 000 \$
Espace Sutton	Équipements	36 000 \$	2 250 \$ pour l'équipement de son
Festival de Jazz	Festival de Jazz 2013	2 000 \$	1 000 \$
Musée des communications	Exposition : Prohibition	2 000 \$	1 500 \$
Plein air Sutton.coop	Infrastructures	39 525 \$	19 500 \$
Ville de Bromont (activités jeunesse)	Activités jeunesse	15 000 \$	12 000 \$
Symposium Bromont en Arts	Symposium Bromont en Arts 2013	8 000 \$	5 000 \$
Bromont 50 ^e	Préparation	25 000 \$	25 000 \$
Village de Brome	Entretien de la patinoire	2 300 \$	2 000 \$
Bolton Ouest	Étude	5 000 \$	5 000 \$
TOTAL		223 120 \$	131 373 \$

Et de ne pas financer :

- Activités d'animation- Arts Sutton
- Étude pour le marché public- Ville de Sutton
- Tour des Arts 2013 -Tour des Arts

- Métiers d'art contemporain- Roche-papier-ciseaux
- Démarrage- Espace Blanc
- Jeu écocaches Sutton- PENS

ADOPTÉ

**PACTE RURAL : FINANCEMENT DES PROJETS LOCAUX –
SECTEUR DE L'OUEST ET FONDS DES MUNICIPALITÉS EN DIFFICULTÉ**

**IL EST PROPOSÉ PAR DONALD BADGER
APPUYÉ PAR CLAUDE DUBOIS
ET RÉSOLU :**

482-1212

De financer les projets locaux suivants avec l'enveloppe du secteur centre du Pacte rural :

Promoteur	Projet	Montant demandé	Montant recommandé
Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge	Notre-Dame-en Mouvement	24 201 \$	19 000 \$
Ville de Farnham	Piste cyclable	60 000 \$	25 000 \$
Corporation de développement économique de Bedford et région	Poste de conseiller en développement	30 500 \$	24 235 \$
Société de développement de Saint-Armand	Centre d'interprétation du patrimoine	35 000 \$	20 000 \$
Société d'Agriculture de Missisquoi	Plan stratégique	33 620 \$	33 620 \$
Dura-club	Promotion des études	4 150 \$	4 150 \$
Municipalité de Stanbridge Station	Arboretum linéaire	18 375 \$	15 000 \$
TOTAL		205 846 \$	141 005 \$

De ne pas financer :

- Parc école- École du premier Envol
- Parc école- École Saint-Joseph
- Les halles du Quai- Société de développement de Saint-Armand
- Toiture de l'église- Fabrique Saint-Damien
- Coin jeunesse- Bibliothèque Léon Maurice Coté

ADOPTÉ

**AUTORISATION DE CONCLURE TROIS CONTRATS AVEC
LES TRANSPORTEURS DE TAXIS**

483-1212

CONSIDÉRANT que les contrats de taxi intervenus avec *Taxi AB 2759-7145 Québec Inc.*, *Taxi de Bedford* et *Taxi Farnham* arriveront à échéance le 31 décembre 2012;

CONSIDÉRANT qu'il est important de produire de nouvelles ententes afin de poursuivre le service de transport avec les transporteurs de taxis sur le territoire de la MRC Brome-Missisquoi;

**IL EST PROPOSÉ PAR DONALD BADGER
APPUYÉ PAR GILLES ST-JEAN
ET RÉSOLU :**

D'autoriser messieurs Arthur Fauteux, préfet, et Robert Desmarais, directeur général, à conclure un contrat distinct avec les transporteurs de taxis suivants *Taxi AB 2759-7145 Québec Inc.*, *Taxi de Bedford* et *Taxi Farnham* afin de desservir la région de Brome-Missisquoi, et ce, au nom et pour le compte de la MRC.

ADOPTÉ

**AUTORISATION DE CONCLURE UNE ENTENTE AVEC IMAGI
POUR L’AFFICHAGE PUBLICITAIRE SUR LES AUTOBUS**

484-1212

CONSIDÉRANT que l’affichage publicitaire sur les autobus comme source de revenus supplémentaires est devenu une pratique courante chez les organismes de transport;

CONSIDÉRANT des revenus de publicité sont estimés à environ 10 000 \$ pour la première année;

CONSIDÉRANT que l’entreprise *Le groupe IMAGI communication inc.* se spécialise en matière d’affichage publicitaire sur les autobus, laquelle entreprise se chargera de trouver les annonceurs, de concevoir et d’installer les murales autocollantes des publicités sur les autobus du service de transport;

**IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-CHARLES BISSONNETTE
APPUYÉ PAR JEAN-GUY DEMERS
ET RÉSOLU :**

D’autoriser messieurs Arthur Fauteux, préfet, et Robert Desmarais, directeur général, à conclure une entente avec l’entreprise *Le groupe IMAGI communication inc.* pour procéder à l’affichage publicitaire sur les autobus, au nom et pour le compte de la MRC.

ADOPTÉ

AUTORISATION DE PROCÉDER À L’IMPRESSION DES GUIDES D’USAGERS

485-1212

CONSIDÉRANT l’épuisement des guides d’usagers;

CONSIDÉRANT la mise à jour de la politique du transport adapté;

CONSIDÉRANT que l’impression des guides d’usagers était prévue au budget 2012;

**IL EST PROPOSÉ LAURENT PHOENIX
APPUYÉ PAR TOM SELBY
ET RÉSOLU :**

D’autoriser l’entreprise *Maska inc.* à procéder à l’impression de 2 000 guides d’usagers en français et 500 guides d’usagers en anglais au montant de 3 421 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

**PRÉSENTATION D’UNE DEMANDE D’AIDE FINANCIÈRE
DANS LE CADRE DU PROGRAMME PIIRL**

486-1212

CONSIDÉRANT que la MRC Brome-Missisquoi a pris connaissance des modalités d’application du Plan d’intervention en infrastructures routières locales (PIIRL);

CONSIDÉRANT que la MRC Brome-Missisquoi désire présenter une demande d’aide financière au ministère des Transports du Québec pour l’élaboration d’un Plan d’intervention en infrastructures routières locales;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LAURENT PHOENIX
APPUYÉ PAR ROGER NOISEUX
ET RÉSOLU**

D’autoriser la présentation d’une demande d’aide financière auprès du ministère des Transport du Québec dans le cadre du Plan d’intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) et de confirmer son engagement à réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre dudit programme PIIRL.

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENT 318-12 VILLE DE DUNHAM

487-1212

CONSIDÉRANT que la ville de Dunham a transmis à la MRC le 19 novembre son règlement numéro 318-12;

CONSIDÉRANT que ce règlement modifiant le règlement de zonage 243-03 vise à interdire les toits plats pour :

- tout bâtiment principal du groupe commercial d'un étage
- tout bâtiment résidentiel accessoire, sauf si le bâtiment principal a un tel toit.

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE DUBOIS
APPUYÉ PAR GILLES RIOUX
ET RÉSOLU:**

De déclarer le règlement numéro 318-12 de la ville de Dunham **CONFORME** aux objectifs du schéma d'aménagement révisé deuxième remplacement et aux dispositions du document complémentaire. D'autoriser la greffière à transmettre par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENT 2012-08-342 SAINTE-SABINE

488-1212

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Sabine a transmis à la MRC le 7 décembre son règlement numéro 2012-08-342;

CONSIDÉRANT que ce règlement modifiant le règlement de zonage 2007-07-291 vise à:

- Autoriser les maisons d'invités comme usage accessoire à l'usage résidentiel unifamilial ;
- Définir les conditions régissant la construction et l'implantation des maisons d'invités ;
- Ajouter des dispositions pour la construction de remises.

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR GREG VAUGHAN
APPUYÉ PAR GILLES RIOUX
ET RÉSOLU:**

De déclarer le règlement numéro 2012-08-342 de la municipalité de Sainte-Sabine **CONFORME** aux objectifs du schéma d'aménagement révisé deuxième remplacement et aux dispositions du document complémentaire. D'autoriser la greffière à transmettre par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENT 2012-09-343 SAINTE-SABINE

489-1212

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Sabine a transmis à la MRC le 7 décembre son règlement numéro 2012-09-343;

CONSIDÉRANT que ce règlement modifiant le plan d'urbanisme 2007.07.296 vise la révision et fusion du plan d'urbanisme afin de se conformer au schéma d'aménagement;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR ALBERT SANTERRE
APPUYÉ PAR JEAN-GUY DEMERS
ET RÉSOLU:**

De déclarer le règlement numéro 2012-09-343 de la municipalité de Sainte-Sabine **CONFORME** aux objectifs du schéma d'aménagement révisé deuxième remplacement et aux dispositions du document complémentaire. D'autoriser la greffière à transmettre par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENT 2012-09-344 SAINTE-SABINE

490-1212

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Sabine a transmis à la MRC le 7 décembre son règlement numéro 2012-09-344;

CONSIDÉRANT que ce règlement 2012-09-344 modifiant le règlement de zonage 2007.07.291 vise la révision et fusion des règlements de zonage de afin de se conformer au schéma d'aménagement ;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR TOM SELBY
APPUYÉ PAR DONALD BADGER
ET RÉSOLU:**

De déclarer le règlement numéro 2012-09-344 de la municipalité de Sainte-Sabine **CONFORME** aux objectifs du schéma d'aménagement révisé deuxième remplacement et aux dispositions du document complémentaire. D'autoriser la greffière à transmettre par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

ADOPTÉ

**CERTIFICAT DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENTS 2012-09-345, 2012-09-346,
2012-09-347 SAINTE-SABINE**

491-1212

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Sabine a transmis à la MRC le 7 décembre 2012 ses règlements numéros: 2012-09-345; 2012-09-346 et 2012-09-347;

CONSIDÉRANT que le règlement 2012-09-345 modifiant le règlement de lotissement 2007.07.292 vise la révision et fusion des règlements de lotissement;

CONSIDÉRANT que le règlement 2012-09-346 modifiant le règlement de construction 2007.07.293 vise la révision et fusion des règlements de construction;

CONSIDÉRANT que le règlement 2012-09-347 modifiant le règlement sur les permis et certificats 2007.07.294 vise la révision et fusion des règlements sur les permis et certificats;

CONSIDÉRANT que le règlement 2007.07.295 sur les conditions d'émission des permis de construction est réputé déjà conforme.

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR GINETTE SIMARD GENDREAU
APPUYÉ PAR RÉAL PELLETIER
ET RÉSOLU:**

De recommander au conseil de déclarer les règlements numéros: 2012-09-345; 2012-09-346 et 2012-09-347 de la municipalité de Sainte-Sabine **CONFORME** aux objectifs du schéma d'aménagement révisé deuxième remplacement et aux dispositions du document complémentaire.

ADOPTÉ

**APPUI À LA DEMANDE D'ALIÉNATION ET D'UTILISATION À DES FINS
AUTRES QU'AGRICILES POUR UNE PARTIE DU LOT 111 (DOSSIER 403559)**

492-1212

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Armand a demandé à la CPTAQ d'autoriser l'aliénation d'une partie du lot 111 du cadastre de la Paroisse de Saint-Armand Ouest, dont elle est propriétaire, en faveur de M. André Lapointe et l'utilisation de cette parcelle à des fins autres que l'agriculture;

CONSIDÉRANT que la CPTAQ demande à la MRC de formuler ses recommandations dans ce dossier en considérant l'art. 62 de la LPTAA;

CONSIDÉRANT que la demande adressée à la CPTAQ dans ce dossier concerne un site qui est sous couverture végétale, mais non utilisé pour des activités agricoles et que le projet visé n'aura aucun impact sur les activités agricoles;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR PAULINE QUINLAN
APPUYÉ PAR GINETTE SIMARD GENDREAU
ET RÉSOLU :**

D'appuyer la demande d'aliénation et d'utilisation à des fins autres que l'agriculture de la partie visée du lot 111, telle que déposée auprès de la CPTAQ par la Municipalité de Saint-Armand, et d'indiquer à la CPTAQ que cette demande (dossier no 403559) est

conforme au schéma d'aménagement, au document complémentaire et aux mesures de contrôle intérimaire.

ADOPTÉ

NOMINATION POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU COURS D'EAU BIENVENU

493-1212

CONSIDÉRANT la demande de la ville de Farnham par la résolution 2012-592 ;

IL EST PROPOSÉ PAR ALBERT SANTERRE

APPUYÉ PAR LAURENT PHOENIX

ET RÉSOLU:

De nommer monsieur Lucien Méthé, à titre de professionnel externe de BMI Experts-Conseils, pour analyser la demande d'entretien du cours d'eau Bienvenu, conformément à la demande de la ville de Farnham, pour déterminer les travaux à réaliser, faire rapport au Conseil de la MRC sur les travaux à intervenir, tenir une réunion des intéressés, surveiller les travaux et répartir les dépenses en quotes-parts conformément à l'acte d'autorisation des travaux.

ADOPTÉ

PRÉSIDENTE DES COMITÉS CONSULTATIFS DU CLD 2013

494-1212

IL EST PROPOSÉ PAR LAURENT PHOENIX

APPUYÉ PAR GILLES ST-JEAN

ET RÉSOLU

De nommer les personnes suivantes à la présidence des cinq comités consultatifs et au conseil d'administration du CLD pour l'année 2013:

- | | |
|--|--------------------------|
| - Comité consultatif en tourisme : | Mme Anne-Marie Lemire |
| - Comité consultatif en culturel : | Mme Françoise Desjardins |
| - Comité consultatif en économie sociale : | Mme Claudette Giguère |
| - Comité consultatif en agroalimentaire et rural : | M. Roland Degani |
| - Comité d'investissement commun : | Mme Hélène Bernier |

ADOPTÉ

PROCÉDURE D'ÉLECTION DES COMITÉS DE LA MRC POUR 2013

495-1212

IL EST PROPOSÉ PAR GINETTE SIMARD GENDREAU

APPUYÉ PAR SYLVIE RAYMOND

ET RÉSOLU

De procéder à l'élection des comités de travail pour l'année 2013 selon les règles particulières suivantes :

- Que chaque maire dispose d'une voix;
- Et que les maires soient élus selon le bon jugement de leurs pairs en fonction, notamment, de leur motivation pour lesdits comités, de leur expertise et de leur provenance géographique, sans imposer de limite particulière au nombre de comités.

ADOPTÉ

**PLANIFICATION DE LA JOURNÉE DE MISE À JOUR
DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE**

496-1212

IL EST PROPOSÉ PAR ALBERT SANTERRE

APPUYÉ PAR JEAN-CHARLES BISSONNETTE

ET RÉSOLU

De tenir une journée de mise à jour de la planification stratégique de la MRC mardi le 26 mars 2013, à laquelle sont invités l'ensemble des maires et leur directeur-général respectif. Cette journée a pour objectif de donner une orientation dans un contexte d'un nouveau conseil.

ADOPTÉ

VIRAGE-RIVAGES : DISTRIBUTION D'ARBUSTES AUX CITOYENS EN MAI 2013

Suivant le projet Virage-Rivages, 33 000 arbustes seront mis en terre le long des cours d'eau, fossés et lacs au printemps 2013. En raison de la quantité d'arbustes disponibles, la MRC offre la possibilité aux municipalités d'organiser une distribution de végétaux pour leurs citoyens, lesquels devront être obligatoirement plantés près des cours d'eau.

La MRC désire mettre à la disposition de chaque municipalité une quantité variant entre 500 et 2000 arbustes au courant du mois de mai 2013 au coût de 2,06 \$/ arbuste.

Pour plus d'information, les municipalités sont priées de contacter Madame Valérie Nantais-Martin.

AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT 01-0113 CONCERNANT LA RÉPARTITION DES QUOTES-PARTS 2013

Avis de motion est, par la présente donnée avec dispenses de lecture, vu que tous les maires ont reçu le projet de règlement avant la séance d'adoption, par monsieur Réal Pelletier, qu'à une prochaine séance de ce conseil, ordinaire ou extraordinaire, lui ou un autre à sa place proposera l'adoption du règlement 01-0113 concernant la répartition des quotes-parts 2013.

ÉLECTIONS 2013 : NOMINATION DES OFFICIERS D'ÉLECTIONS

497-1212

**IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE DUBOIS
APPUYÉ PAR PAULINE QUINLAN
ET RÉSOLU :**

De nommer monsieur Robert Desmarais à titre de président d'élections et Vanessa Couillard à titre de scrutatrice pour procéder à l'élection du préfet, conformément aux lettres patentes, et des comités de travail de la MRC pour 2013 selon la formule « un maire un vote », conformément à la résolution adoptée par le conseil.

ADOPTÉ

ÉLECTION AU POSTE DE PRÉFET: MISE EN CANDIDATURE

498-1212

**IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE DUBOIS
APPUYÉ PAR GREG VAUGHAN
ET RÉSOLU:**

Que monsieur Arthur Fauteux soit élu au poste de préfet.

ADOPTÉ

ÉLECTION DU PRÉFET- CLÔTURE DES MISES EN CANDIDATURE

499-1212

**IL EST PROPOSÉ PAR ALBERT SANTERRE
APPUYÉ PAR LAURENT PHOENIX
ET RÉSOLU :**

De mettre fin aux mises en candidature pour l'élection au poste de préfet.

ADOPTÉ

ÉLECTION DU PRÉFET: RÉSULTAT

Monsieur Arthur Fauteux accepte et le président d'élection le déclare élu à titre de préfet pour un terme de deux (2) ans.

ÉLECTION DU COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA MRC

Le président d'élection annonce que six (6) candidats sont intéressés à siéger sur le comité administratif alors que quatre (4) sièges sont disponibles (le préfet et le préfet-suppléant siègent d'office). Il vérifie l'intérêt des candidats et tous acceptent. Le président procède à l'élection par scrutin secret.

RÉSULTAT :

Le président d'élection déclare élu sur le conseil d'administration de la MRC en 2013 : Madame Pauline Quinlan et Messieurs Pierre Pelland, Josef Husler, Claude Dubois ainsi que le préfet et préfet-suppléant.

ÉLECTION DU C.A. DU CLD

Le président d'élection informe les maires que huit (8) candidats sont intéressés à siéger au CA du CLD alors que cinq (5) sièges sont disponibles (le préfet siège d'office). Il vérifie l'intérêt des candidats et tous acceptent. Il procède donc à une élection par scrutin secret.

RÉSULTAT :

Le président d'élection déclare élus pour siéger sur le conseil d'administration du CLD en 2013 : Madame Pauline Quinlan et Messieurs Claude Dubois, Albert Santerre, Josef Husler, Donald Badger, ainsi que le préfet, membre d'office.

ÉLECTION DU COMITÉ CONSULTATIF D'AMÉNAGEMENT

Le président d'élection annonce que huit (8) candidats sont intéressés à siéger sur le comité consultatif d'aménagement alors que six (6) sièges sont disponibles. Il vérifie l'intérêt des candidats et tous acceptent. Il procède donc à une élection par scrutin secret.

RÉSULTAT :

Le président d'élection déclare élus sur le comité consultatif d'aménagement en 2013 : Madame Sylvie Raymond, Messieurs Pierre Pelland, Laurent Phoenix, Réal Pelletier, Donald Badger, Gilles Rioux, ainsi que le préfet, membre d'office.

ÉLECTION DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

Le président d'élection vérifie l'intérêt des membres du conseil à se porter candidat pour le comité consultatif agricole. Les règles prévoient que chaque secteur géographique de la MRC doit être représenté par un maire. Étant donné que le nombre de maires intéressés est égal au nombre de sièges disponibles, le président d'élection déclare élus au comité consultatif agricole pour 2013 : Messieurs Gilles Rioux - secteur Ouest; Donald Badger - secteur Est et Greg Vaughan - secteur Centre.

ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE : MISE EN CANDIDATURE

500-1212

**IL EST PROPOSÉ PAR DONALD BADGER
APPUYÉ PAR GILLES ST-JEAN
ET RÉSOLU:**

Que Greg Vaughan soit élu président du comité consultatif agricole pour l'année 2013. Étant le seul candidat, Monsieur Greg Vaughan accepte et est déclaré élu.

ADOPTÉ

ÉLECTION DU COMITÉ DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Le président d'élection annonce que sept (7) candidats sont intéressés à siéger sur le comité de gestion des matières résiduelles alors que six (6) sièges sont disponibles. Il vérifie l'intérêt des candidats et tous acceptent. Il procède donc à une élection par scrutin secret.

RÉSULTAT :

Le président d'élection déclare élus sur le comité de gestion des matières résiduelles en 2013 : Madame Sylvie Raymond, Messieurs Arthur Fautoux, Martin Bellefroid, Albert Santerre, Réal Pelletier et Jean-Charles Bissonnette.

ÉLECTION DU COMITÉ DES CARRIÈRES ET SABLILÈRES

Le président d'élection annonce que sept (7) candidats sont intéressés à siéger sur le comité de carrières et sablières alors que six (6) sièges sont disponibles. Il vérifie l'intérêt des candidats et tous acceptent. Il procède donc à une élection par scrutin secret.

RÉSULTAT :

Le président d'élection déclare élus sur le comté des carrières et sablières en 2013 : Messieurs Martin Bellefroid, Greg Vaughan, Jean-Guy Demers, Réal Pelletier, Josef Husler et Donald Badger.

ÉLECTION DU COMITÉ DES COURS D'EAU PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE

Le président d'élection vérifie l'intérêt des membres du conseil à se porter candidat pour le comité des cours d'eau. Les règles prévoient que chaque secteur géographique de la MRC doit être représenté par deux maires. Il vérifie l'intérêt des candidats et Monsieur Yvon Pépin retire sa candidature. Étant donné que le nombre de maires intéressés est égal au nombre de sièges disponibles, le président d'élection déclare élus au comité des cours d'eau pour 2013 :

- Messieurs Albert Santerre et Laurent Phoenix pour le secteur Ouest
- Messieurs Jean-Guy Demers et Greg Vaughan pour le secteur Centre
- Messieurs Donald Badger et Jean-Charles Bissonnette pour le secteur Est.

ÉLECTION DU BUREAU DES DÉLÉGUÉS

Le président d'élection vérifie l'intérêt des membres du conseil à se porter candidat pour le bureau des délégués. Étant donné que le nombre de maires intéressés est égal au nombre de sièges disponibles, le président d'élection déclare élus au bureau des délégués pour 2013 : Messieurs Laurent Phoenix ainsi que le préfet-suppléant et le préfet, lesquels sont membres d'offices. De plus, il déclare élu : Messieurs Martin Bellefroid à titre de substitut pour les trois (3) délégués.

ÉLECTION AU BASSIN VERSANT DE LA BAIE MISSISQUOI

Le président d'élection informe les maires que le nombre de candidats est équivalent au nombre de sièges disponibles. Il vérifie l'intérêt des candidats et tous acceptent. Le président d'élection déclare élus à la corporation du bassin versant de la baie Missisquoi en 2013 : Messieurs Albert Santerre et Réal Pelletier.

ÉLECTION AU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE YAMASKA

Le président d'élection informe les maires que le nombre de candidat est équivalent au nombre de siège disponible. Il vérifie l'intérêt de la candidate et elle accepte. Le président d'élection déclare élu à la corporation du bassin versant de la rivière Yamaska en 2013 : Monsieur Gilles Decelles.

ÉLECTION AU STEERING COMMITTEE

Le président d'élection vérifie l'intérêt des membres du conseil à se porter candidat au Steering Committee du lac Champlain. Étant donné que le nombre de candidat est égal au nombre de siège disponible, le président d'élection déclare élu au Steering Committtee pour 2013 : Monsieur Réal Pelletier.

ÉLECTION DU COMITÉ RÉGIONAL DE SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE

Le président d'élection annonce que huit (8) candidats sont intéressés à siéger sur le comité de sécurité incendie et civile alors que sept (7) sièges sont disponibles. Il vérifie l'intérêt des candidats et tous acceptent. Il procède donc à une élection par scrutin secret.

RÉSULTAT :

Le président d'élection déclare élus au comité de sécurité incendie et civile en 2013 : Madame Ginette Simard Gendreau et Messieurs Claude Dubois, Martin Bellefroid, Pierre Pelland, Greg Vaughan, Gilles St-Jean et Jean-Charles Bissonnette.

ÉLECTION DU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le président d'élection annonce que dix (10) candidats sont intéressés à siéger sur le comité de sécurité publique alors que sept (7) sièges sont disponibles. Il vérifie l'intérêt des candidats et tous acceptent. Il procède donc à une élection par scrutin secret.

RÉSULTAT :

Le président d'élection déclare élus sur le comté de sécurité publique en 2013 : Madame Sylvie Raymond et Messieurs Arthur Fauteux, Claude Dubois, Pierre Pelland, Gilles St-Jean, Laurent Phoenix et Tom Selby.

ÉLECTION DU COMITÉ DE TRANSPORT

Le président d'élection informe les maires que le nombre de candidats est équivalent au nombre de sièges disponibles. Il vérifie l'intérêt des candidats et tous acceptent. Le président d'élection déclare élus pour siéger sur le comité de transport collectif et adapté en 2013 : Messieurs Albert Santerre, Donald Badger, Jean-Charles Bissonnette et Yvon Pépin.

ÉLECTION DU COMITÉ DE L'ÉVALUATION

Le président d'élection informe les maires que le nombre de candidats est équivalent au nombre de sièges disponibles. Il vérifie l'intérêt des candidats et tous acceptent. Le président d'élection déclare élus pour siéger sur le comité d'évaluation en 2013 : Messieurs Greg Vaughan, Réal Pelletier, Donald Badger, Jean-Charles Bissonnette et Gilles Rioux.

ÉLECTION DU COMITÉ BROME-MISSISQUOI EN SANTÉ

Le président d'élection informe les maires que cinq (5) candidats sont intéressés à siéger sur le comité Brome-Missisquoi en santé alors que trois (3) sièges sont disponibles. Il vérifie l'intérêt des candidats et tous acceptent. Il procède donc à une élection par scrutin secret.

RÉSULTAT :

Le président d'élection déclare élus pour siéger sur le comité réseau santé & communauté en 2013 : Mesdames Sylvie Raymond et Pauline Quinlan et Monsieur Josef Husler.

ÉLECTION AU COMITÉ DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS PUBLIQUES

Le président d'élection annonce que six (6) candidats sont intéressés à siéger sur le comité des relations avec les institutions publiques alors que cinq (5) sièges sont disponibles. Il vérifie l'intérêt des candidats et Monsieur Donald Badger retire sa candidature. Étant donné que le nombre de candidats est maintenant égal au nombre de sièges disponibles le président d'élection déclare élus sur le comité des relations avec les institutions publiques en 2013 : Madame Pauline Quinlan et Messieurs Arthur Fauteux, Albert Santerre, Josef Husler et Jean-Guy Demers.

ÉLECTION AU C.A. DU COMITÉ D'INVESTISSEMENT COMMUN DU CLD

Le président d'élection vérifie l'intérêt des membres du conseil à se porter candidat pour siéger au CA du comité d'investissement commun du CLD. Étant donné que le nombre de candidat est égal au nombre de siège disponible, le président d'élection déclare élu pour siéger au CA du comité d'investissement commun du CLD pour l'année 2013 : Monsieur Arthur Fauteux.

ÉLECTION AU COMITÉ CULTUREL DU CLD

Le président d'élection vérifie l'intérêt des membres du conseil à se porter candidat pour siéger au comité culturel du CLD. Étant donné que le nombre de candidats est égal au nombre de sièges disponibles, le président d'élection déclare élus pour siéger sur le comité culturel du CLD pour l'année 2013 : Madame Sylvie Raymond et Monsieur Albert Santerre.

ÉLECTION AU COMITÉ AGROALIMENTAIRE DU CLD

Le président d'élection vérifie l'intérêt des membres du conseil à se porter candidat pour siéger au comité agroalimentaire du CLD. Étant donné que le nombre de candidats est égal au nombre de sièges disponibles, le président d'élection déclare élus pour siéger sur le comité agroalimentaire du CLD pour l'année 2013 : Messieurs Martin Bellefroid et Donald Badger.

RÉSULTAT :

Le président d'élection déclare élus pour siéger sur le comité touristique du CLD en 2013 : Monsieur Albert Santerre.

ÉLECTION AU COMITÉ D'ÉCONOMIE SOCIALE DU CLD

Le président d'élection vérifie l'intérêt des membres du conseil à se porter candidat pour siéger sur le comité d'économie sociale du CLD. Étant donné que le nombre de candidat est égal au nombre de siège disponible, le président d'élection déclare élu pour siéger sur le comité d'économie sociale du CLD en 2013 : Monsieur Arthur Fauteux.

ÉLECTION AU CA DE L'AFM

Le président d'élection vérifie l'intérêt des membres du conseil à se porter candidat pour siéger sur le conseil d'administration de l'AFM. Étant donné que le nombre de candidat est égal au nombre de siège disponible, le président d'élection déclare élus pour siéger sur le conseil d'administration de l'AFM en 2013 : Monsieur Donald Badger.

ÉLECTION AU CA DE LA CRÉ MONTÉRÉGIE EST

Le président d'élection informe les maires que deux (2) candidats sont intéressés à siéger sur le C.A. de la CRÉ Montérégie Est alors qu'un seul (1) siège est disponible. Il vérifie l'intérêt des candidats et tous acceptent. Il procède donc à une élection par scrutin secret.

RÉSULTAT :

Le président d'élection déclare élus pour siéger sur le C.A. de la CRÉ Montérégie Est en 2013 : Monsieur Albert Santerre.

OPPOSITION AU PROJET DE LOI 14 : MODIFICATION DU STATUT BILINGUE DE CERTAINES MUNICIPALITÉS

501-1212

CONSIDÉRANT que des milliers d'anglophones du Québec pourraient ne plus avoir accès à des services offerts automatiquement par leur municipalité dans leur langue, en raison de la nouvelle loi modifiant la Charte de la langue française;

CONSIDÉRANT que le projet de loi accorde au gouvernement le pouvoir de retirer le statut bilingue d'une municipalité si, selon le dernier recensement fédéral, moins de 50% des citoyens de la municipalité ont l'anglais comme langue maternelle;

CONSIDÉRANT que les municipalités qui ont le statut bilingue peuvent diffuser librement en français et en anglais toutes leurs communications, alors qu'une municipalité qui n'a pas le statut bilingue ne peut communiquer en anglais que sur demande.

CONSIDÉRANT que ce projet de loi discrimine la population anglophone citoyenne de nos municipalités ;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR GILLES DECELLES
APPUYÉ PAR PIERRE PELLAND
ET RÉSOLU:**

De s'opposer à l'adoption du projet de loi 14 puisqu'il enlève le statut bilingue à des municipalités comptant une bonne proportion de citoyens anglophones.

D'acheminer la présente à Madame Pauline Marois, Première Ministre du Québec, à Madame Diane De Courcy, Ministre responsable de la Charte de la langue française, à Monsieur Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi, ainsi qu'aux deux parties de l'opposition, soit la Coalition Avenir Québec et le Parti Libéral du Québec.

ADOPTÉ

DEMANDE D'UN SERVICE D'URBANISME POUR LES MUNICIPALITÉS LOCALES

502-1212

CONSIDÉRANT que certaines municipalités locales ont manifesté leur intérêt d'obtenir un service d'urbanisme de la part de la MRC afin d'effectuer les modifications réglementaires, la révision ou la concordance des plans et règlements d'urbanisme locaux;

CONSIDÉRANT que le nombre d'heures disponibles en 2013 équivaut à 58% d'une tâche complète, soit à près de 875 heures;

CONSIDÉRANT que la MRC désirait s'assurer d'une entente de trois ans répartie par banque d'heures pour chacune des municipalités intéressées, tel qu'il est actuellement prévu à l'entente sur l'abattage d'arbres;

CONSIDÉRANT que la MRC devait s'assurer de combler 100% des heures, ce qui équivaudrait à 875 heures pour 2013, 1 500 heures 2014 et 1 500 heures pour 2015.

CONSIDÉRANT qu'après validation auprès des municipalités ayant manifesté leur intérêt, la demande d'un tel service serait d'environ 590 heures pour 2013 (67% du temps nécessaire), 415 heures pour 2014 (28% du temps nécessaire) et également 415 heures pour 2015 (67% du temps nécessaire).

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST RÉSOLU PAR ALBERT SANTERRE
APPUYÉ PAR GINETTE SIMARD GENDREULT
ET RÉSOLU :**

De ne pas mettre en place un service d'urbanisme aux municipalités locales en 2013 étant donné le faible taux de participation des municipalités pour ce service.

ADOPTÉ

SOUVER ANNUEL DES MAIRES

Le souper annuel des maires se tiendra le 19 janvier 2013 au Restaurant le Galop, au Centre Équestre de Bromont.

LEVÉE DE LA SÉANCE

503-1212

**IL EST PROPOSÉ PAR GREG VAUGHAN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

Que la séance soit levée.

ADOPTÉ



Arthur Fauteux, préfet



Me Vanessa Couillard, greffière